« Oui au dialogue mais dans le respect »*Communiqué du maire Stessy Speissmann*

*09 juin,2020[La Rédaction](https://gerardmerinfo.fr/author/esa/%22%20%5Co%20%22Articles%20par%20La%20R%C3%A9daction)*[*A la Une*](https://gerardmerinfo.fr/category/a-la-une/)*,*[*Politique*](https://gerardmerinfo.fr/category/politique/)[*26*](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comments)



*L’association GÉRARDMER Patrimoine Nature a organisé le 26 Mai dernier une conférence de presse au 14 avenue de la Ville de Vichy au cours de laquelle en introduction elle laisse croire qu’elle « rêve d’un échange constructif avec la Municipalité »*

*Comment ne pas réagir à d’aussi belles intentions lorsque la veille même l’un des membres fondateurs de l’association m’écrit, je cite « Serions-nous dans un pays mafieux », m’accusant « d’organiser la vengeance », de passer « à l’action sournoisement », forcément « de ne pas avoir eu le courage de changer le Plan Local d’Urbanisme pour empêcher les constructions sur le terrain à côté de l’hôtel » et de conclure « qui magouille ? ».*

*C’en est trop de ce double discours et de ses propos diffamants, visant à salir mon honneur, que je défendrai en déposant plainte. Ce n’est d’ailleurs pas le seul courrier à m’être adressé sur le même ton par des membres de l’association. On peut ne pas être d’accord, sans pour autant que la politesse et la courtoisie  soient absentes du débat.*

*Car, revenons à la genèse de la création de l’association : il s’agit bien en premier lieu de la construction du terrain voisin de l’Hôtel les Loges du parc : construction de 3 bâtiments avec 24 logements dont 6 sociaux comme l’impose le Plan Local d’Urbanisme en zone UB et un espace à usage commercial ou administratif.*

*Au regard des règles respectées du Plan Local d’Urbanisme, sur la base des Sites Patrimoniaux Remarquables pour la partie plus environnementale et architecturale, le permis de construire avec l’avis conforme de l’Architecte des Bâtiments de France a été délivré le 21 Avril 2020 (****et bien sûr on m’accuse d’avoir signé l’arrêté en catimini pendant le confinement alors que l’instruction du dossier a duré 19 semaines !!!****).*

*Comme je le disais dans un article consacré à l’urbanisme dans le dernier bulletin municipal, le Plan Local d’Urbanisme est à l’origine de tous les maux pour :*

* *ceux qui contestent l’application des règles d’urbanisme sur les terrains voisins,*
* *ceux qui contestent la destination de la construction ou de l’habitation voisine,*
* *ou encore ceux qui souhaiteraient réaliser davantage de surface que celle permise par la réglementation ou carrément autre chose que ce que permet le Plan Local d’Urbanisme.*

*Et pourtant ce document d’urbanisme est relativement récent puisqu’il a été mis en application en Juin 2015 après une importante phase de concertation avec tous les Gérômois et un vote à l’unanimité en Conseil Municipal,****toutes tendances confondues****.*
*Il en est de même pour le classement en Site Patrimonial Remarquable (ancienne Aire de mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine), adopté également par****l’ensemble des Elus******communaux sans exception****, réglementation sur les volets architecturaux et environnementaux d’une construction qui conditionne une autorisation d’urbanisme à l’avis conforme de l’Architecte des Bâtiments de France.*

*C’est pourtant un gage contre les accusations de décision en catimini, voilà que l’Architecte des Bâtiments de France aussi est pris à parti d’autoriser « tous ces projets fous » avec même la menace « d’alerter le Conseil de l’Ordre » des Architectes. Et quand ça ne suffit pas, on déverse son fiel sur des employés communaux. Est-ce ça rêver d’un dialogue constructif, en tout cas pas pour le Maire que je suis.*

*Comme tous les documents de programmation, un Plan Local d’Urbanisme peut certes évoluer mais****dans l’intérêt général et sur l’ensemble du territoire communal****, et non au coup par coup par opportunisme pour servir des intérêts particuliers. Une révision de Plan Local d’Urbanisme est un travail de longue haleine et****je m’y attèlerai en concertation avec l’ensemble des Gérômois****comme cela a toujours été le cas pour les élaborations, modifications ou révisions des documents d’urbanisme et en concertation également avec les Communes voisines soumises aux mêmes enjeux.*

*Un autre sujet de divergence : celui du refus de la Commune  d’attribuer une subvention à GÉRARDMER Patrimoine et Nature. Comment attribuer une aide publique dans de telles circonstances de mépris ? Ma décision de refus est confortée. Ma première motivation se rapportait à l’objet même de l’association et notamment à celui qui consiste à « assister la mise en place d’une police des travaux dans la Commune et à vérifier la conformité et la faisabilité des projets de construction ». On suppose donc que certains membres de l’association iraient sur les terrains privés vérifier la conformité des constructions aux autorisations accordées ? Quelle légitimité ? Cette compétence relève du pouvoir et de la responsabilité de la Commune, qui l’assume, n’en déplaise à l’association.*

*Y aurait-il d’un côté les sachants et de l’autre les magouilleurs, les lâches… c’est en tout cas ce que martèle GÉRARDMER Patrimoine Nature.*

*Et pourtant, durant le mandat écoulé, les Commissions Communales composées de représentants de tous les groupes élus ont eu tout le loisir d’être force de propositions, de donner leur avis y compris en matière d’urbanisme, de travaux****sur l’ensemble des dossiers****. N’en déplaise aux candidats aux prochaines élections municipales qui profitent des circonstances pour démontrer leur désir unique de polémique portant imprécision et propos mensongers dans les médias, même de façon anonyme…*

*Les ai-je entendus me faire des propositions dès l’entrée dans l’actuelle période de crise sanitaire et économique ? NON*

*Alors qu’il y avait matière à débattre pour servir dans l’intérêt général : échange avec les acteurs économiques touchés de plein fouet et solutions à trouver pour les accompagner, protection des Gérômois par la dotation de masques, organisation du fonctionnement des structures communales, de la réouverture des écoles, soutien quotidien aux personnes âgées ou isolées demandeuses….*

*Toutes les décisions que j’ai été amené à prendre avec conviction et responsabilité dans ces circonstances ont toujours été motivées dans l’intérêt de l’ensemble des Gérômois.*

*Je ne pouvais passer sous silence les méthodes de certains qui sont indignes d’un débat constructif. Je le répète, je suis, comme je l’ai toujours été, tout à fait ouvert à la discussion sur tous les sujets de l’activité municipale y compris l’urbanisme, pourvu qu’elle se fasse dans le respect des uns et des autres.*

**Stessy SPEISSMANN, Maire de Gérardmer**

[*Article précédent*Décès de Mme Marcelle Clair](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/deces-de-mme-marcelle/)[*Article suivant*Journées portes ouvertes au CFA Papeterie](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/journees-portes-ouvertes-cfa-papeterie/)

26 réactions sur “« Oui au dialogue mais dans le respect »”

1. *philippe Geoffroy*[9 juin 2020 à 11 h 05 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23515)

La concertation,le vote,le respect et l’application des procédures,la transparence,ont accompagné toutes les constructions réalisées à Gérardmer. C’est noté et c’est clair jusqu’a preuve du contraire. Fin du débat et revenons au fond.
En revanche le dépot de plainte ne présente aucun bienfait ni intéret.
Vous etes,Stessy, Légitime ; parce que Elu. le tribunal se contentera de trancher dans le légal et celà ne pèse en rien. D’ailleurs les elections à venir le démontreront peut-etre de nouveau.Maire votre légitimité est et sera reconnue.
D’autre part la concertation indispensable et à organiser ,vous aménera nécessairement à rencontrer Toutes personne physique ou morale sur le sujet. Un procès ruinerait toute opportunité salutaire au dialogue. Bien à vous

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23515#respond) ↓

1. *xavier vervisch*[9 juin 2020 à 11 h 35 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23516)

Holà monsieur le maire ! je vous trouve bien agressif, la colère n’est jamais légitime, rien ne vaut le dialogue même si celui-ci est un peu vif, les électeurs du deuxième tour des municipales trancheront sur le bien fondé de votre action municipale/

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23516#respond) ↓

* 1. *Jean Paul Lambert*[11 juin 2020 à 8 h 50 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23584)

Xavier???

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23584#respond) ↓

1. *jean claude crouvezier*[9 juin 2020 à 14 h 55 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23518)

Bonjour,
Quand M. Le Maire invite au respect, faut-il prendre pour modèle la diatribe que constitue l’article ci-après, signé des 23 élus de la majorité, paru dans la revue GERARDMER GRANDEUR NATURE, article qui, de façon aussi insidieuse qu’abjecte, fait un parallèle entre le choix de la race aryenne des nazis et un choix de tourisme ou du touriste que voudraient, selon les signataires, faire les membres de l’association dont Anne HUART est la présidente ?

« Gérardmer, une ville pour tous
Entre 2007 et 2015, le Conseil Municipal a voté la réforme du Plan d’Occupation des Sols et de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (devenue Aire de mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine puis Site Patrimonial Remarquable), les contradictions entre les deux textes étaient devenues ingérables. (Rappel : le PLU dépend de la Commune, le Site Patrimonial Remarquable de l’Architecte des Bâtiments de France).
Depuis quelques années, les deux documents sont de nouveau contestés ; deux responsables mis en avant par les protestataires : « I’hyper-urbanisation » et « les zones humides ». Celles-ci, délimitées approximativement par le PLU, sont en cours de précision et dépendent d’une législation renforcée. Leurs propriétaires, anciens ou récents, s’estiment lésés par des refus de permis de construire et assiègent le service Urbanisme pour qu’il délivre ces permis à tout prix.
A l’opposé, une protestation s’installe contre « l’hyper-urbanisation », là aussi reprochée à la Municipalité, « qui ne pense qu’à ça, le tourisme et le pognon qui va avec ». Affirmation inepte et totalement infondée.
« Le pognon », pour qui ? Les Gérômois, qui ont profité de la loi ALUR et divisent leur terrain pour en vendre une partie, se préoccupent-ils de contribuer « à la multiplication des constructions à vocation uniquement lucratives » ? et à la hausse des coûts au m² par la spéculation ? Le collectif veut que « s’arrête la destruction du bien commun ». Quand on pense que parmi ses soutiens, certains ont déjà partagé et construit pour louer aux touristes, que d’autres ont réagi quand ils ont pris connaissance de projets mitoyens ou proches. Les oripeaux des masques du « bien commun » sont insuffisants pour cacher l’intérêt personnel.
Plusieurs propositions ont été avancées par le Collectif : « geler le PLU, instaurer un seuil de 20% maxi de résidences secondaires » ou « les stopper pour 10 ans » « une taxe selon les occupations », majorer le prix de l’eau pour les résidences secondaires. Toutes illégales.
Peu importe « un maire doit aller jusqu’à l’illégalité ». Voici une conception étrange. On voit bien que les personnes nées ou installées à GÉRARDMER ne veulent plus de nouveaux occupants.
La réflexion sur le futur à GÉRARDMER mérite mieux que ces arguments à ras de terre. D’abord, que sont l’hyper urbanisation et la saturation touristique : peut-on les définir ? les quantifier ? Et qu’est-ce que la « location avec modération », pour qui ? L’espace « naturel » est-il obligatoirement beau et l’espace urbain automatiquement laid ? « Le chalet vosgien » est-il la construction traditionnelle comme le croient nos visiteurs abusés. Nous avons là un décor artificiel aussi peu justifié que d’autres constructions différentes qui choquent certains. Et faut-il imposer à l’infini dans l’espace et dans le temps un seul type de constructions immuable ?
Le débat est très profond et il ne peut se résumer à des anathèmes sans intérêt. Mais le Pire, peut-être, c’est cette proposition qui a tendance à se développer, de choisir « son tourisme et surtout ses vacanciers ». Comment peut-on écrire cette horreur sciemment ? Cela fait froid dans le dos, en pensant aux possibles critères du choix.
Pas à GÉRARDMER, pas ça !
Les 23 élus de la majorité – Gérardmer, une ville pour tous.
ELECTIONS MUNICIPALES 2020 »

Les propos tenus dans cet article sont mensongers et diffamatoires et le droit de réponse légitime que nous avons demandé nous a été refusé par M. Le Maire.
Son communiqué d’aujourd’hui est rédigé avec une même stratégie accusatrice loin de l’esprit de dialogue, d’apaisement qui seul pourrait amener à une concertation citoyenne.
La vérité sera dite aux gérômois sur la gestion de l’urbanisme, ses errances, ses irrégularités et oui, nous continuerons à montrer du doigt les responsables.
JC Crouvezier, pour l’association GERARDMER PATRIMOINE NATURE

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23518#respond) ↓

1. *Jacques VALENTIN*[9 juin 2020 à 15 h 17 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23519)

Monsieur le maire,
Je me sens impliqué dans votre communiqué comme co président de Gérardmer Patrimoine Nature

Vous appelez au dialogue, enfin ! Nous ne pouvions avoir de réponse à nos courriers et cela depuis le mois de janvier. Pire, vous nous refusez un droit de réponse sur le bulletin municipal de janvier à la suite de l’article nous mettant en cause, et cela en contradiction avec le droit de la presse.
Vous dites le dialogue dans le respect, je n’ose pas ici relater la réponse désobligeante de la mairie faite à un architecte. Si vous dites « oui au dialogue mais dans le respect», je dis CHICHE ! : nous, nous n’avons aucune réponse, il faut m’expliquer.

Après recherche et demande, j’ai compris, Monsieur Speissmann que vous avez reçu une lettre « Personnel et Confidentiel » de la part de Madame Anne Huart. Et alors !

Il semble que vous n’avez pas pris conscience de la signification du sigle « Personnel et Confidentiel ». Pourtant, je vous avais adressé une lettre avec ce titre et vous l’avez tranquillement diffusée à tous vos colistiers en octobre 2015. Surpris des réactions amicales de ceux qui avaient reçu cette lettre, je vous avais précisé par lettre la signification et l’obligation de confidentialité d’une telle lettre. Non, vous n’avez pas encore compris. Je vous avais écrit : « La mention « Personnel et confidentiel » précise que le courrier vous est adressé à vous uniquement et qu’il est de caractère confidentiel, donc ne doit pas être diffusé ». Vous n’avez donc pas une bonne mémoire.

Nous vous conseillons la lecture de l’article de FR3 qui est beaucoup plus complet, suivre le lien
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/vosges/gerardmer/maire-gerardmer-porte-plainte-contre-presidente-association-gerardmer-patrimoine-nature-1837848.html>

Jacques Valentin

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23519#respond) ↓

* 1. *G Chipot.*[10 juin 2020 à 6 h 31 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23533)

Dans notre société démocratique, la mention « personnel et confidentiel » n’a rien à faire sur un courrier adressé au premier magistrat d’une commune dés lors qu’il s’agit d’un dossier public concernant la ville et ses administrés.
Et c’est le devoir du maire de communiquer aux membres de sa majorité tous les nouveaux éléments de ce dossier.
Sinon cela serait la porte ouverte aux petits arrangements en mode Levallois Perret.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23533#respond) ↓

1. *G Chipot.*[9 juin 2020 à 16 h 13 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23520)

L’oriflamme défense du patrimoine brandi par GPN a le dos large.
La plupart des membres se moquent de ce sujet comme de leur première chemise.
Nous retrouvons surtout là beaucoup d’intérêts privés ou professionnels ( notamment la réticence à partager le gâteau lié à l’activité touristique ), des règlements de compte, voire un esprit de revanche envers la municipalité en place depuis 30 ans.

Qu’il faille revoir si cela est possible les règles trop permissives du PLU
( national .. ) sur les coteaux, tout le monde s’accorde là dessus.
Mais l’aménagement, l’amélioration, et le nécessaire développement d’un bas de vallée reconstruit de façon très quelquonque après le sinistre de 44 c’est un tout autre sujet.
Pour preuve de cela, regardons la valeur ajoutée qu’apporte à la ville le récent programme construit sur l’ancienne friche Molin quand on le compare aux tristes et vieillots immeubles accolés de l’avenue du 19 Novembre.
Il est par ailleurs assez étonnant que certains s’offusquent de la hauteur du projet R + 3 avenue de la ville de Vichy quand on sait que juste en amont, l’hôtel voisin est encore plus haut.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23520#respond) ↓

* 1. *Dunezat*[9 juin 2020 à 19 h 39 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23524)

« quand le poète montre la lune, l’imbécile regarde le doigt ». Avec tout le respect que je vous dois, je ne vous connais pas, il me semble que vous vous trompez de combat. En effet vous affirmez que les membres de cette association n’ont d’autres intérêts que les leurs. Qu’en savez-vous? Qui vous fait juge des motivations de membres d’origines sociales différentes qui veulent préserver le site remarquable de Gérardmer ? Quant au projet de l’avenue de Vichy, est-ce un argument que de dire qu’un hôtel proche est plus haut? Non, ce n’est pas en raison de déviations ou d’erreurs passées qu’il faut justifier une redite.
Je ne vous donne pas de leçon, mais vous invite à étudier l’évolution de la ville dans tous ses aspects à la fois urbanistiques mais également sociaux. Notre ville se vide de ses forces vives, les jeunes foyers ne peuvent s’y installer en raison du prix exorbitant de l’immobilier.
Alors que voulez-vous ? Une cité habitée par des retraités qui disparaîtrons un jour laissant vides nombres habitations? Une cité vivant uniquement des subsides d’habitants éphémères?
Faîtes un choix.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23524#respond) ↓

* + 1. *G Chipot.*[10 juin 2020 à 8 h 10 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23535)

Vous seriez donc un poète et moi un imbécile lol.
Je connais un peu le dossier et vous confirme que la majorité des membres actifs de GPN défendent en premier lieu leurs intérêts particuliers, professionnels ou ( et ) privés.
Pour la partie emploi des jeunes, le riche passé industriel de la ville n’étant plus qu’un lointain souvenir, merci au tourisme de nous permettre de les garder encore au pays.
Sans cela, Gérardmer aurait rejoint depuis longtemps l’ultra majorité des villes et villages vosgiens :
> Commerces aux rideaux baissés.
> Maisons et appartements abandonnés et invendables.
> désertion des services publics.
> médecins aux abonnés absents.
La problématique de l’habitat des jeunes ne se poserait alors plus puisqu’ils auraient déjà tous désertés la vallée..

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23535#respond) ↓

* + - 1. *Jean-Claude Crouvezier*[10 juin 2020 à 9 h 40 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23540)

Gilles,
Comme tu dis, tu connais un peu le dossier… Un peu seulement. Ceux qui comme moi, défendraient des intérêts privés, le connaissent bien, et par un très gros travail de recherche qui a permis de mettre à jour des éléments factuels démontrant la légèreté, voire l’irresponsabilité, des élus ou autorités dans la gestion de l’urbanisme à Gérardmer.
Notre argumentation est validée et appuyée par des architectes, des professionnels qui par leur engagement, comme tu te permets de le dire, serviraient les intérêts d’une majorité des membres actifs de l’association ? Belle marque de respect envers eux, envers tous les adhérents, envers les très nombreux sympathisants, assimilés à des moutons de Panurge.
Te connaissant selon la formule consacrée, je dirais que tu le fais exprès…
Te connaissant, je suis surpris que tu adhères sans discernement au discours marketing des promoteurs immobiliers, ceux qui disent dynamiser la ville, la rendre plus attractive.
Plus attractive pour qui ? Avec un marché toujours à la hausse, des logements à 4 000.00 euro le m² (pour des prestations prétendument haut de gamme, de grand standing, enfin tout ce qui brille…) quand une maison d’habitation coûte ~ 2000.00 euros le m².
Sûrement pas pour des jeunes ménages, pour des personnes aux revenus moyens, pour des familles pourtant désireuses de venir s’installer à Gérardmer, pour y vivre bien sans le superflu du clinquant, pour y vivre sans forcément y travailler. Tous les actifs habitant la commune seraient-ils employés, selon toi, par des entreprises gérômoises ?
Bien sûr qu’il faut favoriser le tourisme mais en préservant les espaces naturels, en les offrant aux visiteurs ou vacanciers plutôt que d’imposer à ces derniers la promiscuité dérangeante, pour eux et pour les riverains, d’une densification à l’excès des constructions satisfaisant d’abord la rentabilité maximale voulue par les spéculateurs ou autres promoteurs immobiliers.
Tu donnes l’exemple d’un « bel ensemble » de 4 immeubles en ville qui a remplacé une friche, vas-y et essaye d’y trouver de l’herbe ! Interroge le voisinage sur le dynamisme apporté au quartier et sur l’amélioration de leur cadre de vie !
Ce qu’il faut aussi admettre, c’est qu’il est un point de saturation, déjà atteint selon moi, et que l’offre touristique ne pourra pas toujours augmenter avec des infrastructures qui seront insuffisantes et des réseaux en sous capacité.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23540#respond) ↓

* + - 1. *Dunezat*[14 juin 2020 à 22 h 31 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23680)

Continuez à regarder le doigt…

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23680#respond) ↓

1. *B. Verguin*[9 juin 2020 à 16 h 35 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23521)

Réponse à Mr le maire
Monsieur,
Il est étonnant qu’un édile qui refuse le dialogue depuis plusieurs mois, jette l’opprobre sur une association et ses adhérents et aille même jusqu’à déposer plainte à l’encontre de sa présidente!
A quel titre ? Rien dans les propos tenus, dont certains sont de caractère privé et confidentiels, ce dont vous faites fi, ne justifie une telle action. Je vous ai écrit et n’ai reçu comme réponse…Qu’un accusé de réception relevant une erreur de date ! Réponse envoyée par vos services. Le mépris dont vous faites preuve est d’une incorrection absolue.
Avant de demander le respect qui vous est dû, commencez par respecter les citoyens de la ville dont vous êtes le maire et qui veulent dialoguer.
Avant de vous réfugier derrière des arguments fallacieux, ouvrez la porte de votre bureau et acceptez la contradiction, la critique, même si celle-ci vous déplait.
Avant de mettre en avant votre honneur, qui n’est nullement mis en cause, posez-vous la question de savoir qui a provoqué cet état de fait.
Vous êtes entièrement responsable de la situation dans laquelle vous vous trouvez aujourd’hui et votre appel, assez pitoyable, aux tribunaux ne fait que confirmer votre faiblesse. Qui va payer les frais engendrés par votre action juridique ? Les citoyens de Gérardmer qui ne sont en aucune manière responsables de votre comportement inadapté? J’ose espérer que non, les impôts que nous payons ne sont pas destiné à régler un problème d’ego mal placé.
Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de ma désolation la plus absolue.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23521#respond) ↓

1. *François Laubacher*[9 juin 2020 à 19 h 31 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23523)

Membre de l’Association GPN, je considère qu’il va de l’honneur des Uns comme il va de l’Honneur des Autres….

Merci donc, Monsieur le Maire, de considérer la centaine ( un peu plus) de membres de GPN dont la diversité tant sociale que politique n’est pas à démontrer comme autre chose qu’un groupe de l’opposition qui viendrait prendre un opportuniste relai pour la liste opposée à la vôtre.
À cet égard, le dernier paragraphe de votre écrit est totalement hors sujet puisque notre association n’avait pas vocation à vous proposer des solutions lors de l’entrée en cette période de crise….
Arrêtez de plus de toujours considérer que GPN ne représente que des intérêts particuliers …en effet cette remarque que vous répétez à l’envi sied en fait tout autant voire bien mieux, excusez moi mais cette remarque est triviale…., aux intérêts que vous défendez puisque le PLU actuel favorise les intérêts des particuliers acceptant de morceler et vendre leurs biens et aux promoteurs profitant eux aussi de l’aubaine organisée…

Pensez à ce que Gérardmer était et ce que Gérardmer sera si ça continue ainsi….

Merci donc de respecter tous les membres de l’Association GPN, d’accepter de débattre de l’avenir de Gérardmer et de son tissu urbain et de l’urgence de revoir ce PLU même s’il est récent car il ne convient pas.
Comme vous le savez, si on ne change pas une équipe qui gagne, on gagne à changer une équipe qui perd…

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23523#respond) ↓

1. *Mathias Forterre*[9 juin 2020 à 21 h 22 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23527)

On entame la discussion sur l’édifice prônant devant le casino et aux abords du lac ???

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23527#respond) ↓

1. *Eric Defranould*[9 juin 2020 à 21 h 40 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23528)

Monsieur le Maire,
Je vous confirme avoir voté le PLU en juin 2015. Je pensais alors que cela allait améliorer l’habitat à Gérardmer. Pour faire simple, aujourd’hui, force est de constater que l’urbanisme de notre ville pose de sérieux problèmes. L’association Gérardmer Patrimoine Nature a le mérite de poser les questions et de mettre en lumière les problèmes liés à certains projets immobiliers. Certes, en période électorale le sujet est sensible mais il ne faut pas se voiler la face pour autant.
Le dépôt de plainte contre la présidente de cette association est disproportionné et contre productif.
Maintenant,concernant la deuxième partie de votre communiqué, je tiens à vous souligner qu’à Gérardmer il y a bien un adjoint à l’urbanisme mais pas de commission Urbanisme. Alors je me demande toujours et encore dans quelle commission est passée la décision d’accepter la construction du phare du casino..

Ensuite, vous reprochez aux candidats à l’élection municipale leur inaction durant la crise Covid 19. Certes, nous n’avons pas la science infuse mais nous ne sommes pas restés inactifs : des masques ont été fabriqués et distribués par notre comité de soutien et notre adhésion au réseau « Entraide Covid » qui nous a permis, en toute humilité, d’aider les personnes isolées…
Eric Defranould élu du groupe Gérardmer Solidaire

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23528#respond) ↓

1. *jean-paul petit*[9 juin 2020 à 22 h 19 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23529)

Sapristi, quelle fougue! Et quel emportement! Si vous devez, Monsieur le Maire, envoyer au tribunal tous les citoyens qui ont un regard critique sur les choix d’urbanisme faits à Gérardmer, ça va faire du monde. Il va falloir embaucher une foultitude de juges, et d’avocats. Les tribunaux ont peut-être autre chose à faire…
Cette menace qui consiste à vouloir donner une réponse judiciaire à toute forme de contestation me paraît bien infantile. C’est en tout cas une façon de claquer la porte au dialogue. A moins de considérer qu’on ne saurait dialoguer qu’entre personnes d’opinions semblables…
Je crois être le premier à avoir réagi par écrit, le 25 janvier 2020, au texte publié par les 23 élus de la majorité dans le bulletin municipal dont Jean-Claude Crouvizier rappelle les termes. Je l’ai fait avec humour certes, mais aussi avec respect et courtoisie. Je tiens ce texte à la disposition de qui souhaite le connaître. Je vous ai dit, Monsieur le Maire, mon désaccord complet avec le fond et la forme de ce pamphlet, dont vous avez revendiqué la paternité par mail.
Vous ne pouvez, même si l’on est en période électorale, considérer que toute personne qui s’oppose aux décisions municipales est un « ennemi » ou quelqu’un qui « défend des intérêts particuliers ».
L’association GPN que vous vouez aux gémonies connaît un succès remarquable parce qu’elle soulève des questions essentielles pour l’avenir de Gérardmer. Ce n’est pas en fustigeant ses actions qu’on y répondra.
Donc, respect et courtoisie, évidemment, et dialogue, absolument.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23529#respond) ↓

1. *BEAUDAUX*[9 juin 2020 à 22 h 31 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23530)

Eh bien que de remue-ménage, que de remue méninges. En adhérant à Gérardmer Patrimoine Nature, je ne pensais pas être pris en otage dans ce déferlement de controverses. Surtout à quelques mois, jours des élections municipales. Forcément, chacun peut dire bien joué contre Mr Speyssman ou quel scandale cette polémique en pleine campagne électorale.
Nous avons affaire ici à des protagonistes qui sont des sachant en matière d’urbanisme. Que va penser de tout cela le citoyen électeur lambda. Si on veut un avis éclairé, impartial, on doit se plonger dans les comptes-rendus de conseils municipaux et les textes de loi. On ne peut pas prendre, dans les circonstances actuelles, pour argent comptant tout ce qui se dit. Qui va faire, pour lui-même, ce travail de vérité. Très très peu de personnes qui vont se contenter de regarder passer les trains et faire confiance à leur conscience habituelle.
Alors, à 3 semaines de l’élection municipale, ne pourrait-on pas ranger les couteaux et les ego et ne pas succomber à cette impatience. Dans 3 semaines, le verdict tombera et chacun verra quelle nouvelle politique urbaine conduire à Gérardmer, nouveau maire, ou pas. Et si une autre politique est possible.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23530#respond) ↓

1. *Antoine Peduzzi*[9 juin 2020 à 22 h 48 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23531)

Ce problème d’hyper-urbanisation en particulier pour les résidences touristiques et secondaires reste compliqué à gérer ne pouvant interdire les constructions de résidences secondaires ou à but touristique.
Alors pourquoi ne pas réfléchir intelligemment ? Obliger les constructions par des artisans du coin, impliquer les entreprises locales. Au moins que l’économie locale en profite.
Pourquoi ne pas mettre en valeur les acteurs touristiques qui se fournissent en produits locaux, linge de maison ou autres à travers une charte du local, qui pourrait être mise en avant par ceux qui impliquent les producteurs, les artisans, les entreprises.
Il n’y a pas de solution parfaite mais à défaut on peut tout de même fédérer sur des valeurs communes de développement du territoire et attachement local.
Etant jeune, effectivement Gérardmer est une ville chère mais le problème est également autre part : soyons honnêtes, est-ce qu’il y a du travail actuellement pour des ingénieurs, des développeurs des commerciaux, des financiers ? Peut-être mais trop peu pour inciter les jeunes à revenir. Le mal n’est peut-être pas que du côté immobilier mais aussi du côté de l’offre d’emplois.

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23531#respond) ↓

1. *Gérardmer notre Perle*[10 juin 2020 à 8 h 42 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23536)

«  Holà M. le Maire vous semblez perdre votre sang froid à l’approche du scrutin ! Sachez que Gérardmer notre Perle n’a pas pour habitude de rédiger des articles qui ne soient pas signés.
Ça vous arrange sans doute de nous discréditer en nous attribuant des publications anonymes mais ne vous en déplaise l’article paru dans un hebdomadaire local et signé « un lecteur anonyme » n’est pas écrit par un membre de notre liste …
M. le Maire vous devez vous faire à l’idée que la liste de vos opposants est bien plus large que la liste de Gérardmer notre Perle, si large d’ailleurs, qu’une majorité d’électeurs, espérons le, pourrait choisir de vous renvoyer dans vos foyers le 28 juin au soir !
Quant à dire que vous attendez encore des propositions de vos concurrents pour la sortie de crise, ayez, s’il vous plaît, l’honnêteté de reconnaître que notre liste a proposé, par courrier daté du 30 avril, de vous rencontrer pour partager le diagnostic des fragilités de notre collectivité liées à la crise et échanger sur les mesures envisageables pour y faire face: vous avez opposé une fin de non recevoir à notre requête ! »

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23536#respond) ↓

1. *Paul*[10 juin 2020 à 13 h 09 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23549)

Bonjour a tous
Nous sommes en période électorale, et un chanteur français décédé aujourd’hui avait écrit un titre que chacun devrait écouter et méditer. Il s’agit de Francois Beranger qui chantait Magouille blues
A bon entendeur.
Paul

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23549#respond) ↓

1. *Gerardmer info*[10 juin 2020 à 17 h 07 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23559)

On signe ça passe, on signe pas ça passe pas

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23559#respond) ↓

1. *ADAM*[10 juin 2020 à 21 h 03 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23572)

« Pourquoi tant de Haine «

Bonjour à tous

Fidèle visiteur de votre charmante ville, je reste effaré par tous les commentaires !
C’est comme si vous veniez de vider le lac pour y déverser les stations d’épurations de la région .
Et vous rêver tous d’un monde meilleur, reprenez vous mesdames messieurs .
Tout cela ne fera rire personne bien au contraire ! Retrouvez vous autour d’une table et faites en sorte de redonner à tous une image autrement plus belle et de la chance que vous avez d’habiter Gérardmer .
Je vous souhaite à tous une belle journée . JP

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23572#respond) ↓

1. *Mathias Forterre*[10 juin 2020 à 22 h 29 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23576)

Je ne suis ni commerçant ni propriétaire terrien, ni commerçant, j’ai acquis ma maison que je paie encore à la sueur de mon front, cependant actuellement de ma fenêtre de cuisines 3 chalets plus grands que mon habitation se sont construits vitesse grand v depuis le deconfinement.. Et je peux vous assurer que ce ne sont pas des habitations principales.. On ne verra bientôt plus que des toits à la place d’espaces verts.. Regardez autour de vous et analysez ! On aura bientôt plus d’offres que de demandes touristiques.. A trop en vouloir on se perd ! Mais à l’heure où il faut protéger la nature, on s’aperçoit que rien n’est fait en ce sens… Et Gérardmer pourrait developper d’autres activités que le tourisme si l’opportunité y était donnée.. Surtout que tout le monde n’est pas prédestiné à travailler dans ce secteur d’activité… Pourquoi les jeunes partent ils ? Parce que Gérardmer ne leur offre aucune opportunité dans d’autres secteurs.. Alors réfléchissez.. Partagez vos idées.. Votez comme tout bon citoyen..
Un geromois quadragénaire d’adoption utopiste..
Pensez à ce que nous venons de vivre pendant plus de deux mois…

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23576#respond) ↓

1. *Fressy*[11 juin 2020 à 14 h 44 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23591)

De tous côtés cela sent les municipales !!!!!!!

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23591#respond) ↓

1. *François Laubacher*[11 juin 2020 à 21 h 10 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23600)

Madame ou Monsieur Fressy….,
Vous n’avez pas du bien lire les écrits….
GPN est totalement indépendante politiquement puisqu’on y compte des gens représentant tout l`echiquier politique ce qui signifie que quelle que soit l’équipe élue….GPN restera au créneau pour que le PLU soit revu et respecté….que le Patrimoine et la Nature soient et restent au centre des préoccupations.
C’est la coupe pleine des constructions intolérables qui est la cause de la constitution de GPN malheureusement ou heureusement simultanément aux élections municipales.
J’en profite pour préciser qu’aucune haine n’anime nos rangs, seules le piétinement des causes nobles nous fait monter le ton tout en respectant toutes celles et ceux qui prennent la plume ou le clavier même comme disait Voltaire si on est pas d’accord avec, on se battera pour qu’ils puissent s’exprimer….

[répondre](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/?replytocom=23600#respond) ↓

1. *Anne Huart*[12 juin 2020 à 0 h 44 min](https://gerardmerinfo.fr/2020/06/oui-dialogue-respect/#comment-23603)

Il semblerait que peu de monde ait eu connaissance du fameux projet dont tout le monde parle dans ce communiqué, dans ces commentaires, au 10 avenue de la ville de Vichy, Avenue de Lattre ou 2 Bd Adolphe Garnier… selon.

Beaucoup ont une idée minimaliste de ce qui devrait sortir de terre.

Un Gérômois a écrit au maire : « Ce projet pharaonique dont le permis de construire a été délivré dans la quasi clandestinité sans information ni consultation préalables, fait disparaitre le jardin conçu par André Voirin, qui était à notre avis un des plus beaux jardins sauvages de Gérardmer. »

Regardez donc la page de notre site internet pour y voir plus clair :
<https://www.gerardmer-patrimoine-nature.com/quais-du-lac>

Peut être comprendrez vous pourquoi nous nous agitons tous autant, et pas seulement les habitants du quartier.